

## Santé

# "Un donneur d'organes peut sauver cinq vies", rappelle Gaëlle Lavie, infirmière à l'hôpital de Chartres

Publié le 23/01/2024 à 07h05



Les hôpitaux de Chartres et de Dreux sont les deux centres de prélèvements d'organes du département d'Eure-et-Loir. Gaëlle Lavie, l'une des infirmières coordinatrices, dresse le bilan de l'année 2023.

En Eure-et-Loir, les hôpitaux de Chartres et de Dreux disposent chacun d'une équipe dédiée à la coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus.

Depuis vingt ans, le centre hospitalier de Chartres s'est engagé dans l'activité de prélèvement d'organes et de tissus. Au sein du site Louis-Pasteur au Coudray, un médecin coordonnateur, une cadre de santé et deux infirmières à temps plein composent l'équipe dédiée à cette activité très réglementée.

A lire aussi : [Cinq questions sur le don d'organes et de tissus](#)

Gaëlle Lavie, l'une des deux infirmières coordinatrices, suit le processus du début à la fin. La

professionnelle de santé explique :

"Avec ma collègue, nous surveillons les patients en coma grave dans le service de réanimation. Quand un patient présente un état de mort encéphalique, les réanimateurs nous appellent pour que l'on puisse aborder la question du don d'organes auprès de la famille. C'est rare : cela représente seulement 1 % des décès à l'hôpital, soit neuf à dix donneurs potentiels par an, à Chartres."

GAËLLE LAVIE (infirmière coordinatrice dans l'équipe chargée de la gestion des prélèvements d'organes et de tissus aux Hôpitaux de Chartres)

Trois patients en état de mort encéphalique (*Ndlr, qui correspond à l'arrêt total de l'activité du cerveau*), sur les huit recensés en 2023 à l'hôpital de Chartres, ont été prélevés de plusieurs organes. "Il y a eu trois refus et dans deux autres cas, le prélèvement n'était pas possible. À Dreux, huit patients ont été prélevés sur dix-sept cas de mort encéphalique", souligne l'infirmière. Il n'existe pas de limite d'âge pour les donneurs.

“ En 2022, les reins ont été prélevés sur une femme de 92 ans. C'est étudié au cas par cas en fonction des antécédents médicaux et des bilans effectués après le décès. ”

## Pas de centre greffeur en Eure-et-Loir

La professionnelle de santé constate une augmentation du taux de refus. "Pourtant un donneur peut sauver cinq vies", soulève-t-elle.

A lire aussi : [Une journée pour informer et sensibiliser autour du don d'organes, au centre hospitalier du Coudray](#)

Les prélèvements de cornées peuvent s'effectuer sur toute personne décédée. Quarante-trois prélèvements de cornées ont été comptabilisés en 2023 à l'hôpital de Chartres.

Il n'existe pas, en Eure-et-Loir, de centre greffeur. Les établissements de Chartres et de Dreux travaillent avec des équipes médicales, qui rayonnent sur toute la France. "Les équipes qui greffent se déplacent pour faire les prélèvements. Pour les reins, c'est un chirurgien urologue de Chartres qui intervient", explique Gaëlle Lavie.

Le don d'organe d'une personne vivante représente seulement 9 % du total des greffes, selon le ministère de la Santé. Il concerne essentiellement l'un des deux reins.

**Hélène Bonnet**